

SYNDICAT MIXTE REGION MAULE
Siège social : Mairie de Maule
BP 50
78580 - MAULE

Maule, le 19 juin 2018

Réf : AS/ EM 2018-N°1
Emmanuelle MARTIN ☎ 01.30.90.49.18 ou emartin@maule.fr

Objet : inscription transport scolaire 2018/2019

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la préparation de la rentrée de septembre 2018, vous allez devoir inscrire votre / vos enfant(s) pour l'obtention du titre de transports « SCOL'R », utilisable uniquement sur les lignes des circuits spéciaux scolaires.

Afin de réaliser cette inscription, vous devez vous rendre sur le site :

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/circuits-speciaux-scolaires/>

puis pas à pas :

- Yvelines
- [A partir du 13 juin Inscrivez-vous](#)
- [Je crée mon compte \(obligatoire\)](#)

Le tarif forfaitaire est de 50€ pour les élèves résidants dans une des communes rattachées au Syndicat mixte région Maule à savoir : Les Alluets le Roi, Andelu, Aulnay-sur-Mauldre, Bazemont, Herbeville, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Montainville, Nézel et Jumeauville.

Le tarif forfaitaire est de 102.30€ pour les élèves du collège de la Mauldre ne résidant pas dans une de ces communes.

Le titre de transport vous sera adressé dès réception de votre règlement qui doit être effectué soit par chèque à l'ordre du trésor public soit en espèce.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Alain SENNEUR
Président du Syndicat Mixte Région Maule